

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 OCTOBRE 2025

L'assemblée générale est ouverte à 9h35 par le Président Jean-Pierre CHATELLIER qui remercie les présents. Sur 30 amicales composant agéa sénior, 29 sont présentes ou représentées.

Le président Jean-Pierre CHATELLIER nous explique le déroulement de cette journée. L'assemblée générale se terminera ce matin par les interventions de M. André MONTOCCHIO (Président de la CAVAMAC), M. Jean-Baptiste BARTHELEMY (Président de PRAGA)

Il s'en est suivi une minute de silence à la mémoire de confrères disparus.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Ronan ROMIEUX nous présente le rapport d'activité de l'année 2025.

L'activité du Président Jean-Pierre CHATELLIER a été très intense cette année avec de très nombreuses réunions : réunions de bureau, séminaires de bureau, conseils d'administration agéa sénior, PRAGA et CAVAMAC, conseil fédéral agéa (actifs), entretien lobbying, contact régulier avec la CNRPL, l'U2P, de très nombreuses participations aux assemblées générales des amicales de compagnies et de régions.

Il rappelle également la tenue d'une assemblée générale agéa sénior au mois d'octobre 2024 qui avait pour but une modification du règlement intérieur, la mise en place d'un numéro d'émetteur national afin d'effectuer des prélèvements de cotisation et la dématérialisation du bulletin pour les adhérents de moins de 85 ans.

A ce propos, le président Jean-Pierre CHATELLIER intervient pour revenir sur le sondage mis en place il y a quelques semaines concernant le maintien ou non du bulletin « agéa sénior infos » en version dématérialisée.

Sur 2000 personnes sondées, 954 ont répondu.

Sur ces 954 réponses : 454 pour un maintien de la version papier / 500 pour le maintien en version dématérialisée.

Le sondage nous montre que la moitié des adhérents souhaitent une version papier et l'autre moitié la version dématérialisée.

Le président nous informe qu'il a été décidé en conseil d'administration de demander aux amicales de nous fournir une liste des personnes qui souhaitent la version papier.

Ainsi ces adhérents continueront à recevoir le bulletin en version papier et les autres en dématérialisé.

Ronan ROMIEUX continue de nous présenter le rapport d'activité.

Concernant le partenariat agea senior / agea, un contact a été pris par le secrétariat auprès de 114 agents actifs entre le 01/01/2025 et le 30/09/2025. Les coordonnées (professionnelles) de ces agents ont été transmises aux personnes désignées comme « pêcheurs » des AdR et AdC concernées.

Entre fin octobre 2024 (date de la dernière assemblée générale) et septembre 2025 il y a eu 10 sessions du stage « Préparer son départ en retraite » pour environ 104 agents. Pour rappel, les coordonnées le plus souvent personnelles, récoltées par les formateurs, sont systématiquement transmises aux AdR et AdC concernées.

Le RCA 2024 a donné lieu à 1284 appels à cotisation. Seuls 157 adhérents n'ont toujours pas réglé leur cotisation 2025 à ce jour (soit un taux de retour de 88%).

Sur les 1122 règlements, 720 ont été effectués en carte bancaire (soit 65 % des règlements). Les 396 règlements restants ont été effectués pour une part 244 par virement bancaire et 152 par chèque bancaire.

Le règlement par chèque bancaire est passé du 2^{ème} moyen de paiement au 3^{ème} moyen de paiement après la carte bancaire et le virement bancaire.

Concernant la proposition de paiement des cotisations par prélèvement envoyée aux 1519 adhérents BUA, 239 adhérents ont retourné leur mandat SEPA au secrétariat.

Il nous précise également qu'à la date du 06/10/2025 285 BDC ont été enregistrés. Ils seront transformés en BUA en janvier 2026.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU TRÉSORIER ET DU CONTRÔLEUR DES COMPTES

André COMBIER nous présente le rapport financier du trésorier.

Le résultat au 31/12/2024 est négatif de – **9 324,81 €**

En l'absence de Charles PATOUILLARD, le syndic Remy EON nous présente le rapport des contrôleurs des comptes qui nous précisent que la gestion et la tenue des comptes sont parfaites.

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

COMPTE RENDU DE L'ENQUÊTE « OPINION DES AMICALES »

Le président Jean-Pierre CHATELLIER prend la parole, pour nous donner le résultat de la consultation qui a eu lieu auprès des présidents des amicales et des adhérents, afin d'identifier les attentes, les points positifs et négatifs, dans le but de repenser les actions de la fédération et sa communication.

M. Henri DEBRUYNE a aidé à la mise en place de cette consultation et à son debriefing.

4 axes sont ressortis de cette consultation

1 – La ligne politique d'agéa senior n'apparaît pas comme étant clairement définie. Nous communiquons beaucoup d'informations de la Praga et de la Cavamac notamment, mais cela s'arrête là. Il faut donc travailler sur l'explication des actions quotidiennes de la fédération.

2- Il faut mieux identifier les services proposés aux adhérents.

Un groupe de travail va être mis en place en collaboration avec la Praga et la Cavamac afin de lister tous les services proposés, et réfléchir à d'autres services. La première réunion de ce groupe aura lieu le 28 novembre prochain.

3- La communication doit être repensée. Il faut améliorer notre site internet et l'information donnée. Un nouvel outil informatique s'avère nécessaire, ou l'amélioration de celui existant.

Jean-François ROUSSET qui a dirigé un groupe de travail sur ce sujet nous présente un cahier des charges qui sera proposé d'ici la fin 2025 à plusieurs prestataires informatiques.

Notre site internet est vieillissant et si nous voulons attirer de nouveaux adhérents il nous faut améliorer notre image et moderniser notre communication.

Il nous faut un nouveau site internet avec une interface unique et conviviale. Une page d'accueil unique pour tout le monde avec la présentation de la fédération et une actualité générale. Puis un espace adhérent sécurisé différent selon les profils (simple adhérent, président d'amicale...), ainsi que des liens vers de sites extérieurs (Praga, Cavamac...) Ce nouveau site internet sera couplé à un système de gestion des adhérents.

4- Les présidents ne se sentent pas assez associés au fonctionnement d'agéa senior. A ce propos un conseil consultatif des amicales va être créé. Ce conseil consultatif aura pour but

D'écouter les suggestions des présidents et de mieux les associer au fonctionnement de la fédération. Il est précisé que la fédération ne prendra pas en charge les frais de déplacement des présidents, mais uniquement le déjeuner du midi.

PRAGA / CAVAMAC

Jean-Luc BONNEFOI intervient pour nous parler de Praga et de la Cavamac.

Il nous informe que depuis début septembre tout futur retraité reçoit de la part de la Cavamac un flyer présentant les actions d'agéa senior.

Il nous précise qu'un nouveau webinaire a eu lieu le 20 octobre avec Praga sur le contrat Praga senior et qu'un autre aura lieu le 5 novembre prochain avec Cavamac sur la réversion. Durant ces webinaires une présentation d'agéa senior a lieu.

AUGMENTATION DE LA COTISATION BUA

Une augmentation de la cotisation BUA au 01/01/2027 est proposée.

La cotisation passera à :

- 100 euros pour les retraités (soit 50 € par amicales dont 21 pour la fédération.)
- 64 euros pour les conjoints survivants (soit 32 € par amicales dont 13 € pour la fédération)

Cette proposition est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : Contre 1 / Abstention 2 / Pour 26

L'augmentation de la cotisation est donc approuvée

Jean-Bernard NOBIRON intervient pour demander s'il serait possible pour certaines amicales de mettre en place une forme de sur-cotisation.

Le président Jean-Pierre CHATELLIER lui répond en lui expliquant que cette possibilité sera prise en compte dans le cahier des charges du nouvel outil de gestion.

GÉNÉRALISATION DE L'OPÉRATION BDC

Le président Jean-Pierre CHATELLIER nous informe que l'opération BDC va être généralisée.

La fédération va envoyer une demande de bulletin de convergence à tous les adhérents de toutes les amicales qui ne sont pas encore passés en BUA.

Cette décision est approuvée à la majorité par l'assemblée générale.

GÉNÉRALISATION DE L'ENCAISSEMENT DES COTISATIONS PAR LA FÉDÉRATION

Le président Jean-Pierre CHATELLIER propose la généralisation de l'encaissement des cotisations par la fédération.

Cela signifie que toutes les cotisations appartenant au « stock » des amicales (notamment les mono adhérents) feraient l'objet d'un appel de cotisation émis par la fédération et seraient encaissées par celle-ci.

Les assurances et garanties complémentaires resteront encaissées par les amicales concernées.

Le président souhaite soumettre cette proposition au vote, mais certaines amicales refusent de voter.

Elles avancent le fait que l'envoi des cotisations à leurs adhérents rest un lien privilégié avec eux et leur permet de garder le contact avec leurs plus anciens adhérents.

Le président Jean-Pierre CHATELLIER tient compte des différentes remarques et propose de mettre en place cette généralisation de l'encaissement sur la base du volontariat, uniquement pour les amicales qui le souhaitent dans un premier temps.

Cette nouvelle proposition est soumise au vote

Contre 6 / Abstention 3 / Pour 20

Le principe de cette généralisation de l'encaissement des cotisations par la fédération, uniquement pour les amicales volontaires, est adopté.

Interventions de M. André MONTOCCHIO (Président de la CAVAMAC), M. Jean-Baptiste BARTHELEMY (Président de PRAGA)

Le président Jean-Pierre CHATELLIER remercie les intervenants et souhaite remettre à M. Christian COEURÉ et M. Jacques BIGOT une médaille en remerciement de leur engagement au sein de la fédération. Un moment riche en émotion.

Une médaille sera également remise à Monsieur Yves TREVILLY par Rémy EON en remerciement de son implication dans l'animation des stages « Bien préparer son départ à la retraite ».

Le président Jean-Pierre CHATELLIER nous informe que la prochaine assemblée générale électorale aura lieu les mercredi 6/5/2026 et jeudi 7/5/2026

Le président Jean-Pierre CHATELLIER remercie chaleureusement les intervenants, ainsi que tous les participants à cette assemblée.

Clôture de l'assemblée générale à 12h30.

Ronan ROMIEUX
Secrétaire général